

MÉMOIRE

CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES PROVINCIALES 2025-2026

PROJET PILOTE : GAZ NATUREL COMPRIMÉ PORTÉ



14 FÉVRIER 2025

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION

2. QUI SOMMES-NOUS ?

2.1 Développement Économique Bellechasse

3. PROJET PILOTE : GAZ NATUREL PORTÉ COMPRIMÉ

4. CONCLUSION

4.1 Demande

1. INTRODUCTION

Dans le cadre des consultations prébudgétaires du ministre des Finances, M. Éric Girard, Développement Économique Bellechasse souhaite déposer un mémoire afin de faire sa demande en lien avec la réalisation du **projet pilote de gaz naturel porté comprimé** dont le but est d'assurer la vitalité économique des régions et le maintien de la compétitivité des entreprises situées en milieu rural et particulièrement en Chaudière-Appalaches.

Notre organisation est fière de l'essor économique de Bellechasse et de notre région Chaudière-Appalaches, de notre côté entrepreneurial et de notre volonté à faire avancer le Québec. Nous désirons profiter des consultations en prévision du prochain budget du gouvernement québécois pour expliquer l'importance de réaliser ce projet pilote.

D'ailleurs, il est important de mentionner que le gouvernement du Québec a soumis une aide financière à Développement Économique Bellechasse dans le but de compléter une étude de faisabilité relativement à ce projet pilote.

Le rapport de cette étude, démontrant la viabilité technique et économique du projet pilote proposé, a été déposé auprès du Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie à l'automne 2024.

2. QUI SOMMES-NOUS ?

2.1 Développement Économique Bellechasse

Développement Économique Bellechasse (DÉB-CLD de la MRC de Bellechasse) est un organisme à but non lucratif dont le mandat consiste à favoriser le développement économique, social et culturel du territoire de la MRC de Bellechasse. Dirigé par un conseil d'administration de 15 personnes dont 10 membres votants, tous plus représentatifs les uns que les autres et issus des milieux municipal, des affaires, de l'économie sociale et de l'industrie récréotouristique, Développement Économique Bellechasse travaille quotidiennement à supporter les entrepreneurs individuels et collectifs dans leur projet d'entreprise. Il importe de préciser que ce mandat lui est confié par la Municipalité régionale de comté de Bellechasse via la signature d'une entente de délégation.

Développement Économique Bellechasse vise à stimuler le développement économique de Bellechasse, bien évidemment, mais aussi celui de la région de Chaudière-Appalaches en soutenant la cohérence et la mise en commun d'actions et de projets pouvant desservir l'intérêt des entreprises de toute la région Chaudière-Appalaches, de concert avec les organismes partenaires du développement économique et dans le respect de leurs mandats respectifs.

3. PROJET PILOTE : GAZ NATUREL PORTÉ COMPRIMÉ

Initié par Développement Économique Bellechasse (DÉB), ce projet pilote implique la collaboration de Solutions de Gaz Décentralisées Canada (DGSC) et vise à implanter une infrastructure de gaz naturel comprimé (GNC) et de gaz naturel renouvelable comprimé (GNR-C) porté à partir d'une nouvelle station de compression située sur le territoire de Bellechasse, le long du tronçon de gazoduc se rendant à Sainte-Claire. **Le projet est considéré « pilote » car l'implantation d'équipements spécialisés de distribution de GNC/GNR-C permettra aux entreprises agricoles, institutionnelles, commerciales et industrielles (AICI) avec de plus petites consommations annuelles et non desservies par le réseau d'Énergir, d'avoir accès au gaz naturel et GNR.**

À partir de cette station, la distribution sera effectuée par camion opérant au GNC/GNR-C aux futurs clients qui ont une consommation annuelle supérieure à 1 000 Gigajoules (GJ), ou l'équivalent de 39,500 litres de propane ou 26 400 normaux-mètres cubes (Nm³) de gaz naturel/GNR. Ce projet de gaz porté, aussi connu comme 'pipeline virtuel', permettra de desservir des clients situés dans un rayon de 100 kilomètres et pouvant même aller jusqu'à 200 kilomètres selon certains facteurs. La desserte de clients avec ce niveau de consommation annuelle en gaz porté serait une première au Québec, et même au Canada.

Toutes les MRC de la région de Chaudière-Appalaches, ainsi que certaines MRC des régions de la Capitale-Nationale, du Bas Saint-Laurent et de la Mauricie seront touchées par ce projet pilote.

Rappelons que le réseau de distribution d'Énergir est d'une longueur de près de 10 000 kilomètres et dessert plus de 300 municipalités au Québec. Le gaz naturel/GNR comprimé (GNC/GNR-C) porté constitue une alternative au prolongement des réseaux gaziers dans les régions non desservies ou économiquement non raccordables.

Ce projet pilote répond, en partie, aux défis de la transition énergétique du Québec, notamment par la réduction de la consommation des produits pétroliers, tout en supportant le développement économique et la pérennité des PME des régions desservies.

La proposition de DGSC et de son consultant, Dawson Consultants, est simple : la construction d'une station de gaz naturel/GNR comprimé (GNC/GNR-C) sur le territoire de Bellechasse intégrant une station de ravitaillement pour les camions lourds, pour desservir des entreprises AICI dans la région de Chaudière-Appalaches et les régions environnantes en gaz naturel/GNR porté. Les entreprises visées ne sont pas connectées

au réseau de distribution gazier et consomment actuellement un ou plusieurs carburants à empreinte carbone plus élevée.

Cette solution apporte plusieurs avantages aux entreprises de la région, notamment :

- Québec PEV 2030 - Réductions importantes de GES et polluants atmosphériques par rapport aux mazout, diesel et propane.
- Approvisionnement énergétique sécuritaire et fiable.
- Réduction du risque de variabilité de la commodité et des coûts énergétiques.

En collaboration avec DGSC, DÉB a identifié près de cent (100) clients potentiels dans la région, avec un potentiel de consommation totale d'environ 10,000,000 Nm³ (~379,000 GJ) de gaz naturel/GNR par année.

L'étude prend en considération le fait qu'une portion minoritaire de la commodité fournie par Énergir soit GNR est en croissance au fil des ans. La portion de la commodité en GNR est de 5% en année 1 de livraison (2028), 7,5% en année 2 (2029), et 10% en année 3 (2030) et durant les années qui suivent. Cet échéancier rencontre les objectifs visés par le gouvernement du Québec en ce qui concerne le contenu GNR dans le réseau de distribution d'Énergir. Ceci a un effet minime sur le prix de vente, mais a un effet plus important sur la réduction de l'intensité carbone et les GES produits par le combustible livré.

En déplaçant la consommation de produits pétroliers vers le gaz naturel et le GNR, ce projet pilote vise des réductions de GES annuelles d'environ 7 500 tonnes de CO₂ équivalent (CO₂é) en année 3.

Pour justifier la conversion des équipements par les clients ainsi que les investissements de DGSC et ses partenaires privés, ce projet pilote requiert une assistance financière du gouvernement pour permettre d'offrir aux clients un prix de vente du gaz naturel/GNR compétitif et un rendement sur l'investissement privé adéquat.

Il est important de noter que l'étude de faisabilité déposée auprès du Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie à l'automne 2024 démontre la viabilité technique et économique du projet pilote proposé.

Ce projet pilote présente une opportunité d'affaires unique pour augmenter les performances environnementale et économique, et pour assurer la pérennité des PME de la région de Chaudière-Appalaches et des régions environnantes.

4. CONCLUSION

L'électrification de certaines applications dans certaines industries est une bonne solution technique, économique et environnementale. Cependant, il existe des applications pour lesquelles une combustion est désirée ou requise pour des raisons de disponibilité d'équipements moteurs ou industriels dans le marché, et système de procédé ou chauffage déjà en place.

L'étude de faisabilité démontre que l'introduction de gaz naturel renouvelable a un effet important sur la réduction de GES. Sur un horizon de 20 ans de livraison de gaz naturel/GNR, la réduction de GES est estimée à environ 148 000 tonnes de CO₂ équivalent.

La description et les autres informations fournies concernant les technologies de compression, de distribution et de décompression confirment la sécurité et la fiabilité des opérations, incluant dans les régions nordiques comme le Québec. Plusieurs lettres ont été soumises par des manufacturiers et équipementiers québécois démontrant leur intérêt à participer au projet, augmentant le contenu québécois et permettant le développement d'une expertise dans la fabrication de tels équipements.

Les prévisions des dépenses liées aux opérations, incluant le prix des combustibles, sont importantes pour les comptables et les directeurs généraux pour pouvoir planifier leurs activités d'affaires à l'avance. Le fait que les prix du GNC varient moins que ceux du diesel et du propane permet aux PME de mieux prévoir leurs coûts OPEX et d'optimiser leurs affaires.

4.1 DEMANDE

Finalement, avec une aide financière de 10,86 M \$, ce projet pilote pourrait offrir une économie de leur facture énergétique pouvant atteindre 40-45 % par rapport à la moyenne payée par certains clients pour le propane, le diesel ou l'huile à chauffage. En plus de la fiabilité de la solution et des retombées économiques importantes pour le Québec sans oublier les réductions de GES de l'ordre de 25 à 40%, nous croyons que ce projet est important pour la pérennité des PME de la région de Chaudière-Appalaches et des régions environnantes dans l'avenir.